

VILLE de ROYAN

Arrondissement de  
ROCHEFORT

Département de  
la Charente-Maritime

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du

OBJET :

Avenant à Marché

Société Chimique de la  
Route

58144

Le 30 Octobre 1958 mil neuf cent  
le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni à la Mairie en séance  
publique, sous la présidence de M. Brusset Max, Député Maire

ETAIENT PRESENTS : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnaud, Gausseil  
Barrot, Couzinet, Coumil, Guillaud, Brotreau, Barrière, Camblong,  
Domecq, Etcheber, Bourdelle, Narteau, Rochedercux, Chamboulan, Grussen-  
meyer, Dufou, Papeau, Guichasouq

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés :

M. Coumil a été élu Secrétaire

Le Conseil Municipal

Sur proposition de M. l'Ingénieur T.P.E.

Vu l'avis de la Commission des Travaux

Vu le marché passé le 26 Octobre 1957 entre la Ville de Royan, la  
Société Chimique de la Route et M. Magné, concernant le reprofilage  
et les revêtements de chaussées

autorise

M. le Maire conformément à l'alinéa 4 de l'article IV du marché initial  
à signer un avenant concernant la fourniture et la mise en œuvre  
d' " actimul répandage 60 % " aux lieu et place de l'émulsion de bitume  
aux conditions suivantes :

a/ Fourniture sur usine le Rochefort s/Mer de la Société Chimique de  
la Route d'actimul répandage 60 % , latonne : 17.500 frs ( dix sept mil-  
le cinq cents francs).

b/ Transport par camion citerne d'actimul répandage 60 % : la tonne  
3.100 frs ( trois mille cent frs)

c/ Répandage sur le chantier d'actimul répandage 60 % , la tonne 2.500 frs  
( deux mille cinq cents francs).

Les autres clauses et conditions générales du marché demeurent sans  
changement.

Approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions.

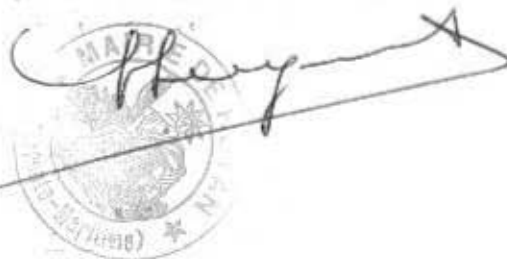
Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents

Fait et délibéré à Royan les jour, mois et  
an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres pré-  
sents.

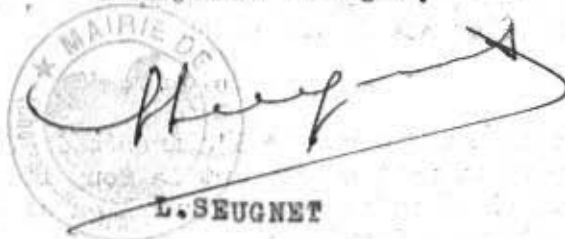
pr le Député Maire  
L'Adjoint Délégué,

APPROUVE

ROCHEFORT S/MER le 5 Décembre 1958  
Le Sous-Préfet  
signé: illisible

A handwritten signature in cursive script, likely 'L. Seugnet', is written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'MAIRIE DE ROYAN' around the perimeter.

Pour copie conforme  
Mairie de Royan, le 8 décembre 1958  
Pr le Maire  
l'Adjoint Délégué,

A handwritten signature in cursive script, likely 'L. Seugnet', is written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'MAIRIE DE ROYAN' around the perimeter. Below the signature, the name 'L. SEUGNET' is printed in capital letters.